L'AFRIQUE ENTRE BALBUTIEMMENT DEMOCRATIQUE ET DEFIS SECURITAIRES : RECETTES POLITIQUES DE NICOLAS MACHIAVEL

Mamadou FOFANA
Université Félix Houphouët-Boigny (Cote d'Ivoire)
Doctorant en Philosophie Politique et Morale
pleinmamadoufof@gmail.com

Résumé

Au lendemain des Indépendances, les pays africains ont, en toute connaissance de cause fait le choix de la démocratie dans l'espoir de donner sens à leurs existences politiques. Cependant, après un demi-siècle de démocratie, le constat est que la démocratie en Afrique tarde encore à atteindre sa maturité. Cette immaturité démocratique s'explique par des coups d'État qui ne cesse de fleurir dans nos États au mépris des principes qui fondent la démocratie. Du coup, se posent les défis sécuritaires avec ce phénomène de terrorisme qui est une véritablemenace pour la quiétude des citoyens. Nicolas Machiavel, pour avoir vécu une situation pareille avec l'occupation de l'Italie n'a manqué d'élaborer une théorie politique de défense militaire qui se veut nécessaire pour qui veut assurer la sécurité de son territoire. Le florentin est cet auteur dont les intuitions politiques nous recommandent de mieux appréhender les défis sécuritaires auxquels sont confrontés nos États. Les leçons politiques machiavéliennes servent toujours de solutions contre les crises socio-politiques qui en réalité sont des menaces contre le bien-être des citoyens. Bien qu'étant du XVe siècle et n'étant pas de notre espace géographique, sa philosophie politique demeure nécessaire pour l'Afrique.
Mots clés : *Démocratie, Indépendance, Sécurité, crise socio-politique, coup d'État*

Abstract

In the wake of independence, African countries consciously chose democracy in the hope of giving meaning to their political lives. However, after half a century of democracy, the reality is that democracy, the reality is that democracy in Africa is still slow to reach maturity. This democratic immaturity is explained by coups d'état that continue to flourish in our States in defiance of the principles on which democracy is based. As a result, security challenges arise with phenomenon of terrorism which is a real threat to the peace of mind of citizens. Nicolas Machiavelli, having experienced a similar situation with the occupation of Italy, did not fail to develop a political theory of military defense which is necessary for anyone who wants to ensure the security of their territory. The Florentine is the author whose political insights encourage us to better understand the security challenges facing our states. Machiavellian political lessons always serve as solutions to socio-political crises that are, in reality, threats to the wellbeing of citizens. Although dating from the 15th century and not from our geographical region, his political philosophy remains necessary for Africa.
Keyword: *Democracy, Independence, Security, Socio-political crisis, Coup d'état*

Introduction

L'Afrique, dans sa grande majorité fut colonisée par l'occident. En effet, à partir du XIXe siècle les Africains étaient encore sous la domination coloniale des occidentaux. Ce faisant, il a bien fallu un siècle au continent africain pour se libérer de cette emprise coloniale afin de faire face à son destin. L'Afrique a voulu donc être souveraine ; elle a voulu avoir la pleine responsabilité dans les décisions qui fondent son être, son devenir et son avenir. C'est justement pour ces nobles et valables raisons qu'au lendemain des indépendances, après avoir farouchement combattu le système du parti unique, la quasi-totalité des États africains s'ouvre à la démocratie, qui selon eux se présente comme le meilleur régime politique. Autrement dit, après avoir expérimenté le parti unique, des voix discordantes s'élèvent contre ce système et estiment que la démocratie est le système politique le plus outillé et le plus efficace qui puisse mieux encadrer et répondre aux hostilités socio-politiques en vue d'une bonne gouvernance. Cependant, le triste et amer constat qui nous est donné de faire est que cette démocratie tant souhaitée, tant réclamée et tant applaudie dès son apparition se trouve agonisante et presque vidée de son contenu aujourd'hui. Á cette allure, la démocratie est incontestablement problématique sur le sol africain en ce sens qu'en lieu et place de sa pratique, l'Afrique nous offre autre chose qui semble être bien loin des pratiques démocratiques dans le jeu politique. Á cet effet, il n'est donc pas exagéré d'affirmer que l'euphorie des transitions démocratiques n'a duré que l'instant d'un feu de paille et les coups d'État militaires ont repris aussitôt avec une constance fulgurante et surprenante. Leur actualité est encore patente après un peu plus de deux décennies d'apprentissage de la démocratie. De nombreux putschs depuis les années 1990 jusqu'à nos jours, sous réserve des multiples tentatives échouées, sont assez illustratifs pour s'en convaincre. En Afrique, plus précisément en Afrique de l'ouest francophone, aujourd'hui sous un agenda masqué, au nom de la souveraineté, des hommes en armes, de façon incongrue ont envahi l'espace politique en perdant de vue la déontologie de leur métier. Le vocable de souveraineté est devenu un slogan ou un terme magique dans le narratif de ces hommes en armes à l'effet de mieux camoufler leur mesquinerie afin d'illusionner le peuple. Ceci est un recul démocratique. En effet, formés

pour assurer la défense territoriale des États, garantir la sécurité des biens et des personnes de même que la sauvegarde de l'unité nationale, nos armées se sont pour la plupart détournées de leur raison d'être en se métamorphosant en acteurs politiques de premiers plans et en heurtant toute méthode démocratique. Du coup, une problématique mérite d'être posée afin d'être analysée : Que vaut une démocratie si les principes qui la fondent sont violés ? La violation des principes et normes qui régissent la démocratie n'est-elle pas à la base des crises socio-politiques que vivent certains États Africains ? En quoi Nicolas Machiavel serait-il une réponse à ces crises socio-politiques ? Comment faire face aux défis sécuritaires de l'Afrique à partir de la théorie politique Machiavélienne ?

En vue de mener à bien notre étude, nous avons jugé nécessaire de recourir à la méthode analytique qui est une propédeutique à toutes les sciences. Elle est généralement utilisée dans les sciences naturelles et sociales pour le diagnostic des problèmes et la génération d'hypothèses qui permettent leurs résolutions.

Aussi, sachant que tout travail de recherche objectif s'inscrit dans un cadre théorique, le pragmatisme politique nous a paru plus adéquat dans l'élaboration de notre étude. En fait, le pragmatisme politique est une forme d'empirisme qui fait la promotion de l'agir humain, de l'efficacité, du concret ainsi que de tout ce qui fonctionne réellement plutôt que des considérations théoriques.

1. Les défis démocratiques

Le terme "démocratie" découle du grec ancien *Dêmos* qui signifie peuple et *Kratos* qui veut dire pouvoir ou autorité. Contrairement à d'autres formes de gouvernement où le peuple subit la politique des gouvernants, la démocratie est ce type de régime qui repose sur la volonté générale du peuple. Littéralement, elle peut donc s'entendre comme un pouvoir appartenant au peuple. Après donc l'accession à leurs indépendances, de nombreux États Africains ont jugé bon d'avoir pour guide politique la démocratie. Et ce, dans l'optique de faire barrage au parti unique avec sa pensée unique. Cependant, après quelques années de mise en exécution, cette démocratie est devenue problématique : les principes qui la fondent ne sont pas appliqués comme il le faut. Les dirigeants tergiversent dans sa mise en application. Pour qu'elle reprenne chemin, il importe de se réconcilier d'avec certaines caractéristiques qui

sont ses marques : l'égalité entre les citoyens et l'alternance du pouvoir politique. Tels sont les défis que doivent relever nos dirigeants Africains afin de donner une image reluisante et raffinée à notre environnement politique.

1.1. Le défi du respect des droits des citoyens et de la crédibilité des élections

En science politique, la démocratie s'entend comme un régime politique qui, dans son fonctionnement, fait du citoyen le détenteur du pouvoir politique voire de la souveraineté qu'il exploite lors des élections libres et discutées de façon régulière. Contrairement donc à un régime dictatorial qui se veut absolu, la démocratie est ce régime politique dont le règne est sous le contrôle de la majorité des citoyens. En d'autres termes, c'est le peuple qui dispose de la souveraineté. Jean-Jacques ROUSSEU même fait de la démocratie le chef d'œuvre de l'art politique. En effet selon lui, la souveraineté de l'État réside dans la volonté puissante ou générale du peuple. Á cet effet, le peuple ne mérite pas d'être méprisé ou soustrait de la vie politique de son État. Á ce propos, il écrit ceci : « comme la nature donne à chaque homme un pouvoir absolu sur tous ses membres, le pacte social donne au corps politique un pouvoir absolu sur tous ses siens et c'est ce même pouvoir qui, dirigé par la volonté generale porte le nom de souveraineté. » (Rousseau, p.28) En réalité, aucune démocratie, si elle est participative ne peut être mise en marche si elle ne prend en compte les aspirations du peuple. Or en Afrique, une analyse minutieuse et objective nous permet de constater que le peuple est laissé pour compte. Les plus favorisés sont ceux du pouvoir c'est-à-dire les dirigeants. Or dans une République, aucune catégorie ou souche sociale ne devait se voir soustrait de la vie politique, aucun citoyen ne devait être privé des délibérations politiques de la cité. Ce qui signifie que chaque citoyen doit être autorisé à prendre part aux instances politiques à la hauteur de ses compétences et de ses acquis. L'avantage donc de la démocratie, c'est de faire de la liberté du citoyen une condition majeure de son existence en ce sens qu'un homme ne peut être réellement éclairé par lui-même à condition qu'il lui soit accordé la liberté. Ce qu'il faut comprendre avec Rousseau, c'est que, ce serait absurde d'imposer la souveraineté au peuple dans un régime démocratique dans la mesure où c'est au peuple souverain, détenteur du pouvoir qui, en toute souveraineté avec une pleine responsabilité oriente

la vie de sa nation à partir d'un mode spécifique d'organisation du gouvernement.

Un État qui se veut souverain et démocratique, respectueux des droits de ses citoyens doit œuvrer pour la séparation des pouvoirs c'est-à-dire confier le pouvoir exécutif à une catégorie de personnes compétentes dont la désignation se fait par élection régulière au suffrage universel de même que le pouvoir législatif. Dans une parfaite application de la séparation des pouvoirs, aucune autre forme de pratique en dehors de l'élection ne peut être admise dans l'alternance des gouvernements. Il doit donc rester à l'esprit de tous que la démocratie repose essentiellement sur le peuple ; son choix compte en ce sens qu'il est définit comme le véritable détenteur du pouvoir politique. Cette remarque est bien traduite par Charles MONTESQUIEU quand il écrit que « lorsque dans la République, le peuple est en corps à la souveraine puissance, c'est la démocratie. » (Montesquieu, 1979, p.290.) C'est dire par ailleurs que, n'ayant pas la possibilité de toujours prendre part aux débats politiques, le peuple a ce pouvoir de se faire représenter par ses autorités politiques élues qui, à leurs tours pourront porter la voix de leurs mandataires en toute responsabilité et en toute légalité.. Le peuple étant détenteur du pouvoir politique, il met alors en mission celui à qui le pouvoir a été confié pour veiller sur la protection des biens communs et de travailler à faire de l'État de droit une réalité. L'élection est donc ce facteur indispensable dans et pour un État qui se réclame démocratique. Par conséquent, on ne saurait l'ôter à moins que l'on soit confronté à une situation exceptionnelle prévue par des dispositions légales qui encadrent cette situation. On ne peut se passer des élections aux noms des principes qui fondent la démocratie. Brice MANIN, dans sa réflexion sur l'importance et la fonction de l'élection, établit que « l'élection accomplit deux choses à la fois : elle sélectionne les titulaires des charges, mais en même temps, elle légitime leur pouvoir et crée chez ceux qu'ils ont désigné un sentiment d'obligation et d'engagement envers ceux qu'ils ont désigné. » (Manin, 2011, p.113.) Si l'élection fonde la démocratie et qu'elle procure une légitimité politique, cependant, d'un point de vue éthique, il faut aussi remettre en cause le manque de probité dont font preuve certains de nos acteurs politiques. En effet, très souvent en Afrique noire francophone, des élections ne se passent sans qu'il n'y ait de traumatisme des populations. C'est malheureusement dans le continent Africain, encore en cette période moderne que le processus

électoral, pour des élections qui sont considérées comme démocratiques, ne se réalisent sans qu'il n'y ait des décomptes de pertes en vies humaines ainsi que des destructions de biens matériels. L'une des absurdités en Afrique, c'est que les leaders politiques sont d'accord pour la démocratie mais semblent s'opposer aux principes ou normes qui fondent cette démocratie.
De ce fait, il faut à partir d'une éducation politique citoyenne inviter nos acteurs politiques à redoubler d'effort, de sagesse, de responsabilité et d'honnêteté afin de mettre en valeur les valeurs démocratiques. Que dire de l'alternance du pouvoir politique ?

1.2. Le défi de l'alternance du pouvoir politique

Étymologiquement, le terme alternance provient du mot latin *alternare* qui lui-même a pour synonyme *variare* qui veut dire faire tour à tour une chose puis une autre. Par ailleurs lorsqu'on se réfère au champ juridico-politique, la notion de l'alternance intervient quand dans un pluralisme politique, les différents partis politiques aspirent accéder au pouvoir d'État en se soumettant bien sûr à un exercice de succession, au jeu et principe démocratique. Dans un régime démocratique, l'alternance exprime le renouvellement de la classe politique par un changement de majorité suite à un processus électoral. L'alternance étant un principe et une force démocratique, elle permet d'empêcher qu'un seul individu s'éternise au pouvoir. Car le faire, ce serait se braquer contre le principe de la démocratie qui veut que le pouvoir d'État ne s'identifie au pouvoir absolu qui nie toute liberté d'expression. L'alternance doit être ce cheminement à partir duquel « dans le respect du régime en vigueur, s'opère un changement de rôle entre les forces politiques situées dans l'opposition qu'une élection au suffrage universel fait accéder au pouvoir, et d'autres forces politiques qui renoncent provisoirement au pouvoir pour entrer dans l'opposition. » (Quermonne, 2006, p.10.) Autrement dit, sous un régime où la démocratie est la conduite à tenir, l'alternance devient un moyen qui permet d'organiser la transmission du pouvoir d'État d'une classe politique à une autre par la voie électorale où chaque citoyen en droit de voter est invité à faire valoir sa citoyenneté et son droit civique.

Au regard de tout ce qui précède, il est quand même triste et malheureux de constater que certains dirigeants africains, après avoir opté délibérément pour la démocratie peinent à donner du contenu à ce

régime politique. Les règles et les principes démocratiques sont régulièrement piétinés par des despotes, des démagogues et des tyrans sous le voile de la démocratie. En effet, malgré le choix de la démocratie comme régime politique, les coups d'État militaires continuent de fleurir, des destitutions de Présidents démocratiquement élus ne cessent d'émerger par des hommes armés. Ces agissements sont devenus des pratiques quotidiennes. La culture de l'alternance se veut une denrée rare au point où les gouvernants autocratiques prennent du plaisir à confisquer et à étouffer les droits et libertés des citoyens. L'impression qui en découle est que l'Afrique apparait comme son propre ennemi. Tidiane Diakité nous le témoigne en ces mots : « Dans tous les pays d'Afrique où j'ai vécu et que j'ai visité, je me suis toujours intéressé au regard que portait l'Africain moyen sur ses dirigeants. Partout les mêmesréflexions reviennent : « nos dirigeants sont malhonnêtes et incapables. » Réflexions que suivent aussitôt les affirmations suivantes : « L'indépendance nous a apporté plus de mal que de bien. » Les africains sont incapables de se gouverner. » (Diakité, 1986, p.46.) De telles incapacités à gouverner provoquent une mauvaise gouvernance qui ne cesse de plonger l'Afrique dans l'insécurité.

2. Les défis sécuritaires

Ces dernières années, l'Afrique de l'ouest fait face à une insécurité remarquable. En effet les pays de l'Alliance des États du Sahel (Burkina Faso, Mali et Niger) dirigés par des militaires venus au pouvoir par des putschs traversent aujourd'hui une situation précaire marquée par l'instabilité socio-politique. Au-delà de même de ces trois pays, c'est pratiquement toute l'Afrique de l'ouest qui est menacée par ce terrorisme qui ne fait que créer terreur et désolation au sein des populations. Les défis majeurs donc à relever ici par les dirigeants politiques afin de répondre efficacement pour son éradication sont l'autonomie militaire et la coopération entre les armées nationales et celles de l'extérieur. Á ce niveau, les recettes politiques de Nicolas Machiavel sont tellement d'une importance capitale pour nos États modernes contemporains qu'il serait grave de les ignorer.

2.1. L'autonomie militaire et la coopération avec les armées étrangères

Les réalités sécuritaires auxquelles sont confrontés certains États Africains peuvent en moitié s'expliquer par la défaillance du système sécuritaire des armées nationales de ces États. Ce qui fait donc du Florentin un auteur politique incontournable dans les questions militaires, c'est qu'il fut un véritable stratège en la matière. En effet, dans la stratégie politique de l'auteur de *l'Art de la guerre*, les questions liées à l'armée et à la sécurité ne peuvent passer inaperçues. Pour Nicolas Machiavel, l'armée est le gage du succès d'un dirigeant soucieux de la survie de son peuple. La sécurité recouvrant donc un ensemble de dispositifs techniques ainsi que de pratiques cordonnées de surveillances, ce serait donc une utopie de croire qu'on peut arriver à dissocier l'essence de l'État à celle de l'armée. Selon l'auteur de *Le Prince*, puissance et protection sont jumelles car elles vont de pair. En effet, la puissance est au service de la protection des personnes et des biens sur un territoire bien déterminé. C'est justement pour cette raison que pour Nicolas Machiavel, les lois et les armes doivent être nécessairement en couple. D'ailleurs, il le dit clairement en ces termes : « il ne peut y avoir de bonnes lois là où il n'y a point de bonnes armes, et que là où il y a de bonnes armes, il y a nécessairement de bonnes lois. » (Machiavel, 1980, p.98.) Il en s'en suit qu'un État bien dirigé regorge toujours d'une armée puissante prête à défendre son territoire et ses citoyens contre toute sorte d'attaque dans l'intérêt général. Il est donc utile d'être en mesure de faire l'étude des actions ou des opérations des grandes puissances armées concernant les stratégies militaires que celles-ci engagent afin de rendre plus efficace et performent son système sécuritaire. Pour ce faire, Nicolas Machiavel estime qu'il faut rationnellement et considérablement accorder une place de choix à la composition et au fonctionnement de son armée. Cette invitation du penseur de la toscane invite clairement en toute objectivité nos États Africains à la recherche de la stabilité d'une part et d'autre part à une analyse limpide des différents types d'armées qui, selon lui sont au nombre de quatre : les mercenaires, les auxiliaires, les propres et les mixtes.

Comment se présente donc chacune de ces classes d'armes ? En d'autres termes, comment se différentient-elles les unes des autres ?

Une armée est dite mercenaire lorsqu'elle est sans attache c'est-à-dire quand elle manque de patrie. En effet, l'armée mercenaire est engagée par un État qui avoue son impuissance et son incapacité militaire à mener un combat et à le gagner. Les soldats de cette catégorie d'armée sont au front moyennant que de l'argent. Manifestement, ils n'attachent aucune préférence pour les causes à défendre. Leur seule motivation est la richesse. Par conséquent, leur force de combat est relative au contrat qui les lie.

En ce qui concerne les armées auxiliaires, celles-ci sont des armées d'un autre État mais plus puissant dont l'aide est sollicitée par un État plus faible à partir d'un accord de défense entre les deux États.

Quant aux armées propres, elles sont exclusivement composées de citoyens de l'État qui les engage, recrutées légalement dans les règles de l'art et formées aux armes dans et par les écoles et institutions militaires de l'État en question. Ces armées se démarquent et se distinguent des autres classes d'armées par la fidélité et la loyauté à l'égard de leur patrie et sont toujours prêtes et engagées pour la défense du territoire ainsi que de celle des citoyens.

S'agissant des armées mixtes, l'on a une composition à la fois faite de soldats propres à l'État et de mercenaires ou d'auxiliaires.

Le constat que fait Nicolas Machiavel par rapport aux armées mercenaires est sans appel. Le florentin conseille au Prince qu'il ne faut pas commettre l'erreur de s'accorder ni de se fier aux mercenaires pour la raison que ces derniers n'ont que pour motivation première la richesse. Tout État qui compose son armée essentiellement de mercenaires, fait de son État, un État en péril. Le Prince, pour gouverner en toute sécurité doit soustraire de son agenda politique tout partenariat avec les mercenaires. Il doit toujours se méfier et craindre l'effondrement de ses défenses car les armées mercenaires sont « sans unités, ambitieuses, indisciplinées, infidèles, vaillantes avec les amis ; avec les ennemis, lâches, point de crainte de Dieu, point de foi avec les hommes, et l'on ne diffère la défaite qu'autant qu'on diffère l'assaut ; dans la paix on est dépouillé par eux, dans la guerre par les ennemis. » (Machiavel, 1980, pp.117-118) Pour ce type de soldats, la guerre n'est qu'un moyen d'enrichissement. La démission ne se fait attendre lorsqu'un danger réel se présente. Aucune disposition légale ne les oblige à honorer la parole donnée et puisqu'ils sont recrutés pour la défense d'un pays qui n'est pas le leur, ils ne se voient pas condamnés à perdre leurs vies pour gagner la guerre.

C'est bien pour cette raison que Nicolas Machiavel soutient l'idée selon laquelle qu'en état de guerre, le Prince dont les armées sont composées de mercenaires est vaincu par l'ennemi et qu'en temps de paix, ce même Prince est dépouillé par ses propres armées.

En plus, il est aussi important de clarifier que le caractère ambitieux des armées mercenaires est nuisible à l'État qui les emploie. En effet, les chefs des groupes armées mercenaires sont portés souvent par leurs propres volontés. Une telle attitude n'est pas faite pour arranger l'État qui les engage. Quand le chef de file des mercenaires veut s'approprier à lui seul un territoire, ce qui n'est pas de l'ordre de la rareté selon Nicolas Machiavel, il ne tarde et n'éprouve aucune hésitation à retourner ses armes contre l'État employeur. Celui-ci n'a d'autre alternative que de céder face à la menace grandissante. C'est pour cela qu'un Prince avisé qui tient à sa souveraineté et à la stabilité de son État ainsi qu'au bien-être de ses citoyens doit se garder d'opter pour le mercenariat. Á cet effet, il lui incombe de créer les conditions adéquates pour une armée nationale bien formée et bien équipée avec une capacité de défense à la hauteur des attentes du peuple.

L'autre type d'armée que le Florentin condamne est celui des auxiliaires. En effet, les armées auxiliaires sont aussi dangereuses. Avec elles, ce n'est ni l'appât du gain ni de la richesse qui pose problème. Le problème crucial est celui des ambitions politiques de leurs dirigeants. Il n'y a presque rien à espérer de ces troupes lorsqu'il y a défaite mais dans le cas contraire, elles ne peuvent qu'être nuisibles. Alors, pour éviter ce harcèlement qui n'honore pas d'ailleurs, le Secrétaire d'État Italien pense qu' « un Prince sage, cherche toujours, à éviter ces armes là (les mercenaires et les auxiliaires) et se tourner vers celles qui lui sont propres, et il a plutôt voulu perdre avec les siennes que vaincre avec les autres, jugeant que ce n'est pas une vraie victoire que celle qu'on acquiert avec les armes d'autrui. (Machiavel, 1980, p.124.)

Les soldats propres à l'État qui sont à priori des citoyens, se battent en ayant à l'esprit la conservation de leur territoire par la victoire. Ce faisant, ils vont au front avec courage et détermination et sont prêts à honorer leur serment qui est de veiller sur la sécurité du peuple partout où besoin se fait sentir, prêts à mourir s'il le faut pour gagner la guerre et défendre la patrie. En plus, en cas de victoire, l'armée propre reste républicaine et professionnelle. Le Prince n'a pas à se faire peur du chef de son armée vu qu'il est lui-même le chef suprême. Tout État qui veut donc être libre

en maintenant l'ordre social a pour obligation de se défaire de toute dépendance d'une quelconque puissance. La puissance d'un État est indissociable pour Nicolas Machiavel de sa puissance militaire. De ce fait, un pays dont la défense est déléguée est un pays permanemment en danger.

En outre, même si les finances de l'État sont excellentes, que les citoyens se portent à merveille et que géographiquement les pays limitrophes sont en capacité de procurer une force militaire durant le combat , l'État en ce moment-là ne rentre pas dans la catégorie des pays faisant partie des grandes puissances militaires pour la simple et bonne raison qu'il ne repose pas sur ses propres forces armées c'est-à-dire une force armée encadrée et formée de citoyens loyaux et dévolus à la cause. Toutefois qu'un État se sentira dans l'obligation de faire recours à une tierce armée et de s'en remettre pour ses combats à mener, alors cet État sera considéré comme un État incapable, faible avec une armée dépourvue de compétence et d'efficacité. Nos jeunes États africains en cette période où l'insécurité s'avère grandissante avec l'avènement du terrorisme, ont donc intérêt à renforcer leurs armées afin d'assurer la sécurité des citoyens. En effet, dans l'histoire des États, les forces de l'ordre ont toujours été sollicitées à prendre la responsabilité qui les incombe pour ce qui est du maintien de l'ordre et de la préservation de la sécurité sociale. Il est donc bon de faire remarquer que la stabilité d'un État repose essentiellement sur la capacité de son armée à faire face aux menaces intérieures et extérieures surtout en cette période de terrorisme qui ne met aucun État à l'abri. Ainsi, pour la défense de sa souveraineté, nos États doivent avoir en permanence à l'idée que le mercenariat n'a jamais été un bon partenariat quand on a à cœur de résoudre certaines questions liées à l'instabilité et à l'insécurité des citoyens pour qui on gouverne car « l'histoire nous apprend que seuls les princes combattants et les républiques bien armées ont accompli de grandes choses, alors que les armées mercenaires n'ont produit que des dommages. » (Machiavel, 1980, pp.61-62.)

Ce tableau que présente Nicola Machiavel n'explique rien d'autre que l'expression d'une méfiance totale à l'égard des armes qui ne sont pas les siennes et qu'il qualifie d'armes extérieures. Cette lecture que donne Machiavel de l'État, de sa souveraineté et de sa solidité que nous trouvons utiles à soumettre au continent Africain afin qu'il s'en serve n'est pas ex nihilo. En effet, le florentin est témoin oculaire de l'histoire

turbulente de l'Italie. Lors de la crise en Italie, les armées étrangères ont été à l'origine d'énormes dégâts qui ont considérablement défiguré cet État. C'est pourquoi le penseur de la toscane estime que tout État qui aspire véritablement à être souverain doit de ce fait apprendre à mettre en valeur ses compétences internes. Le dire n'est pas vouloir encourager les États dans l'individualisme car aucun État aussi puissant soit-il ne peut vivre et prospérer dans l'autarcie.

Aucun État ne peut prétendre vivre sans coopérer et collaborer avec d'autres États aujourd'hui où tout est lié et dynamique. C'est pour cette raison que les États africains, tous, sans exception aucune doivent unir leurs forces dans une franche collaboration pour parvenir à combattre le terrorisme. Le partage d'expérience et d'information est d'une importance capitale dans la lutte contre l'ennemi commun. La conception machiavélienne de l'autonomie militaire et des armes propres ne dit nullement de vivre esseulé. Ce que demande Nicolas Machiavel, est que la défense de la patrie et de la stabilité socio-politique relève essentiellement des armes propres et du soutien des concitoyens dans la mesure où l'union nationale n'a jamais été la priorité des mercenaires. Cette théorie machiavélienne des armes propres est la réponse claire à deux besoins : l'une est la confiance et la considération que le Prince accorde à son armée et l'autre relève de la solidarité des citoyens vis-à-vis de l'État. D'une façon ou d'une autre, il se dégage là, une obligation morale et un patriotisme vrai sans masque. Tout ceci n'est possible que par une efficacité politique avec une meilleure lecture de la géopolitique. En cela, pour Nicolas Machiavel « tout gouvernement, républicain ou monarchique, ne recrutera ses troupes que parmi les citoyens. Les mercenaires ne conviennent ni aux États princiers ni aux cités libres. Ce principe que Machiavel a conçu dès son entrée dans la vie active, s'impose à la fois par les nécessités de la défense contre les ennemis du dehors et les convenances de la politique intérieure. Machiavel a pu constater par sa présence sur le terrain la trahison des chefs de bande. Les troupes mercenaires sont indisciplinées, infidèles et lâches. »(Machiavel, 1980, p. 169.)

Il importe, au vu de tout ce qui précède de retenir que l'autonomie militaire et la coopération des États sont et demeurent des facteurs importants aujourd'hui si l'on veut accroitre sa capacité de défense territoriale. Il est donc utile de faire comprendre que Nicolas Machiavel ne nie aucunement la puissance et l'efficacité des armes

extérieures. Il met tout simplement en cause leur nécessité car l'une des faiblesses qui fragilise et ruine nos États est que l'armée étrangère ait le contrôle sur les institutions nationales de défenses car selon lui « la ruine de l'Italie n'est venue que de ce qu'elle s'est entièrement reposée, pendant plusieurs années sur les troupes mercenaires, celles, dans quelques occasions, eurent un peu de succès et paraissaient avoir quelque valeur les unes contre les autres ; mais dès qu'un ennemi étrange vint à paraitre, elles firent bien avoir ce qu'elles valaient. « (Machiavel, 1980, p.58.)
Toutefois, si l'autonomie militaire est nécessaire pour faire face aux défis sécuritaires, n'est-il pas utile de l'encadrer par la loi ? En d'autres termes, les lois et les armes ne sont-elles pas deux forces indissociables au service de la sécurité et de la liberté des citoyens ?

2.2. Les lois et les armes : deux forces au service de la sécurité et de la liberté

L'Afrique a plus que jamais besoin d'hommes dignes et d'institutions fortes pour que soient renforcées sa sécurité et la liberté des populations. Pour y parvenir, les recettes politiques que propose Machiavel méritent d'être analysées et saisies. En effet, la philosophie politique de Nicolas Machiavel a toujours fait de sa priorité, la recherche d'un cadre paisible pour le bonheur des citoyens. L'idéologie politique que porte Machiavel n'entend pas aliéner l'homme. Autrement dit, si selon lui l'homme est l'être qui doit être mis au centre de la gestion de la cité, conséquemment, il doit être protégé et sécurisé et non subir le contraire. C'est bien pour cette raison qu'avec lui les droits des citoyens d'une part et les lois et les armes d'autre part ne sont pas antithétiques. Elles ne s'excluent pas. Pour le florentin, lorsque les lois et les armes sont de plus en plus au service du Prince que d'être au service du peuple, on tend à museler ce peuple qui de plus en plus faible réalise sa soumission au Prince. Or Bernard Guillemain nous apprend qu' « un peuple est libre lorsqu'il acquiert cette liberté de son prince. » (Guillemain, 1977.p.322.) Mais qu'est ce qui nous est donné de constater en Afrique avec certains dirigeants arrivés à la tête de l'État par des coups d'État militaires qui sont pourtant antidémocratiques ? Le constat est alarmant et décevant. En effet, dans ces États où les dirigeants ont violé toutes les règles fondamentales de démocratie pour être au pouvoir, ceux-ci prétendent être les promoteurs de la démocratie. Or sous le règne de ces ennemis de la démocratie, les valeurs telles que la liberté d'expression, l'état de droit,

l'alternance démocratique ont pris une autre direction ; elles sont en voies de disparition. Ces États sont gouvernés par les armes. Dans un tel élan, les lois et les armes sont devenues des canaux de richesse, de privilège et de joie pour le Prince à côté d'un peuple pauvre dans l'agonie qui ne réclame que sa liberté de vivre. C'est bien là une mésaventure et un des plus grands démérites des gouvernants qui pratiquent la politique de la sorte. C'est pourquoi nous disons que même si Machiavel n'est pas de notre époque, force est de reconnaitre que sa pensée politique peut nous servir aujourd'hui. En prenant en compte et en considération ses recettes politiques, on parviendra à accorder les lois et les armes avec le respect des droits du citoyen afin de profiter d'un État où la stabilité et la liberté qui sont si chères à tout homme ne soient plus vaines mais réelles et vraies. Si dans nos États, les gouvernants ne s'accordent pas ou ne parviennent pas à établir une connexion entre les droits des citoyens et l'intérêt des lois et des armes, l'action politique sera toujours entachée de morbidité et la psychose demeurera notre quotidien.

Á ce stade de notre travail, il nous parait judicieux de faire comprendre l'impériosité de se doter de bonnes lois et de bonnes armes ainsi que de les sauvegarder. Car elles se perçoivent comme un moyen qui ne mérite pas d'être nié dans la quête de la liberté et de la stabilité politique.Il faut donc faire barrière aux lois et aux armes qui ont tendance à perturber le climat social. Les lois qui symbolisent la médiocrité et la corruption au profit des politiques dictateurs doivent être combattues. Loin d'être un penseur politique qui chante l'immoralisme tel que le pensent ses détracteurs, Nicolas Machiavel a toujours opté pour des lois et des armes n'ayant d'autres fins que de veiller au maintien de l'ordre et de l'équilibre social et faire de l'État, un État de droit prêt à la légitime défense. Il qualifie donc les lois et les armes comme des instruments réels en faveur de l'efficacité politique, exigeant certes au Prince de ruser et d'user de la violence, mais ne perd pas de vue les principes et pratiques qui militent en faveur de l'unité nationale. De ce fait, en prenant pour repères les bonnes lois et les bonnes armes, l'État machiavélien s'inscrit résolument dans un esprit propice aux questions d'ordre politique, économique et culturel des tumultes entre les différentes couches sociales. Dans l'entendement de Machiavel, les lois et les armes constituent pour l'autorité en charge de la gouvernance un moyen efficace d'impartialité et de transparence en toute légitimité. Ces lois et ces armes auxquelles Machiavel fait recours obéissent à une nécessité

dont la véritable et profonde motivation est de préserver l'État et de sauvegarder les libertés individuelles et collectives. La société à laquelle rêve le florentin est une société où il fait bon vivre, où la quiétude des individus n'est pas perturbée par des crises socio-politiques récurrentes. Cependant, l'absolutisme machiavélien apparait très souvent comme un obstacle au rayonnement des droits des citoyens. En effet, dans ce système de gouvernance, le pouvoir politique est concentré entre les mains d'un seul individu, le chef de l'État. Ici, ce qui compte chez Machiavel, c'est l'obéissance aux institutions de l'État et à l'autorité absolue du Prince. Or la soumission à la volonté souveraine du Prince ne garantit pas la liberté du citoyen. Á l'opposé de ce que pense Machiavel, le principe du droit et de la liberté doit être évalué à l'aide d'une analyse qui juge l'homme non pas comme un être dépourvu de toute conscience mais plutôt comme un être qui se démarque de l'animal et qui possède une faculté significative qui n'est rien d'autre que la conscience qui lui permet de porter des jugements de valeurs. Le citoyen se veut donc un être qui jouit pleinement de sa liberté et non à partir d'une liberté décrétée par la volonté du Prince. C'est cette liberté en soi qui fait dire à Hegel ceci : « c'est l'intérêt propre de l'homme qui est en question dans la moralité et ce qui fait la valeur incomparable de l'homme, c'est qu'il se sait réalité absolue et se détermine lui-même. » (Hegel, 1993.p.34.)

Conclusion

Comme nous avons pu le constater, l'Afrique balbutie encore dans la pratique de la démocratie au plus haut niveau de son existence politique. Á travers notre réflexion, il ressort que la démocratie peine encore à atteindre sa maturité dans nombreuses zones en Afrique. Et ce balbutiement démocratique se révèle à partir des incohérences dont font preuve certains acteurs politiques et non des moindres. Les principes démocratiques tels que la séparation des pouvoirs, le respect des droits des citoyens, les libertés individuelles et collectives, l'état de droit, sont quotidiennement piétinés au profit des calculs mesquins qui ne satisfont qu'à des intérêts personnels. Suite à de telles pratiques, l'Afrique est progressivement plongée dans l'instabilité socio-politique. Aujourd'hui, le terrorisme est une menace pour tout le continent Africain. C'est en vue de faire face efficacement à cette instabilité que la nécessité de restaurer la pensée politique de Nicolas Machiavel a tout son sens. Notre étude

nous a donc permis de comprendre l'actualité de la philosophie politique du florentin précisément sur les questions liées aux défis sécuritaires. Peut-on défendre son territoire et assurer la sécurité des citoyens sans une autonomie militaire ? Est-il possible d'être efficace sans tisser une coopération avec des armées étrangères ? Ces interrogations révèlent la nécessité de visiter la théorie politique de Machiavel en ce sens qu'elle est d'une utilité indéniable dans l'exercice du pouvoir politique. Certes Machiavel n'est pas de notre époque ni de notre espace géographique, mais force est de reconnaitre que sa philosophie politique demeure une référence indéniable pour l'Afrique qui aspire à être souveraine.

Cette étude dans sa portée sociale nous a permis de mieux appréhender les défis auxquels sont confrontés nos États Africains en termes de démocratie et de système sécuritaire. Elle nous invite donc à une maturité politique et vers un éveil de conscience objectif à partir d'une réflexion collective dans un esprit citoyen et pour un engagement collectif. Le recours ou la référence à Machiavel nous a été d'un apport bénéfique. Á la fois historique et philosophique, cette référence à Nicolas Machiavel peut positivement impacter les décisions stratégiques et politiques de nos dirigeants dans l'exercice de leurs fonctions. Ce sujet est donc un sujet d'intérêt national qui contribue non seulement à l'émergence des débats de fond au sein de nos sociétés mais aussi c'est un sujet qui invite les intellectuels en la matière à aborder sereinement en toute objectivité les enjeux cruciaux de nos États afin d'apporter des solutions idoines.

Bibliographie

DIAKITE Tidiane, 1986. *L'Afrique malade d'elle-même*, Édition Kharshala, Paris

GUILLEMAIN Bernard, 1977. *Machiavel-L 'anthropologie politique*, Librairie Droz, Genève

HEGEL Friedrich, 1993. *Principes de la Phénoménologie du droit ou du droit naturel et science de l'État,* Édition Jean-Vrin, Paris

MACHIAVEL Nicolas, 1980. *Le Prince et autres textes*, Édition Gallimard. Paris

MANIN Brice, 2011. *Principe du gouvernement représentatif*, Édition Gallimard. Paris

MONTESQUIEU Charles, 1979. De *l'esprit des lois*, Éditions Gallimard, Paris

QUERMONNE Jean-Louis, 2006. *Les régimes politiques occidentaux*, Poche France./ France
ROUSSEAU Jean-Jacques, 1996. *Du contrat social*, Flammarion, Paris